NOTE D'INFORMATION

NOVEMBRE 2026 Enquête de l'APSES sur l'avancement dans le programme de SES dans le contexte de la mobilisation lycéenne.

Au début des vacances scolaires de la Toussaint, l'Association des Professeur·es de SES (APSES) a interrogé les enseignant·es de SES pour faire le point sur l'avancement dans le traitement du programme de spécialité de terminale ainsi que la préparation aux épreuves du baccalauréat dans un contexte de forte mobilisation lycéenne depuis septembre 2026.

Les enseignant·es de SES ont été sollicitées par l'intermédiaire des listes de discussion de la profession (liste de l'APSES) ainsi que par l'intermédiaire des réseaux sociaux (groupe Facebook « Collègues SES » ; page Facebook de l'APSES, …). **Au total, près de 596 collègues de SES ont répondu à l'enquête. Cela représente environ 12% du total des enseignant·es de SES, et davantage donc parmi les seules enseignant·es en spécialité Terminale.**

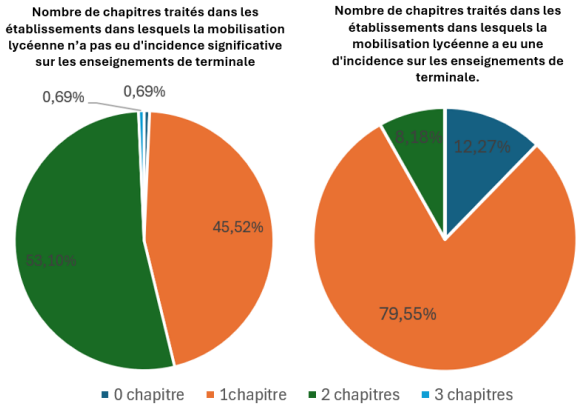
À ce stade de l'année scolaire, après 6 semaines de cours, les enseignant·es de SES devraient avoir traité avec leurs élèves l'équivalent de 2 chapitres (sur 9 obligatoires pour les écrits du baccalauréat), déclinés en 8 objectifs d'apprentissages (sur 40 au total).

→ La mobilisation lycéenne a eu des effets significatifs sur les enseignements de terminale : près de 8 collègues sur 10 se disent en retard dans l'avancement du programme de terminale

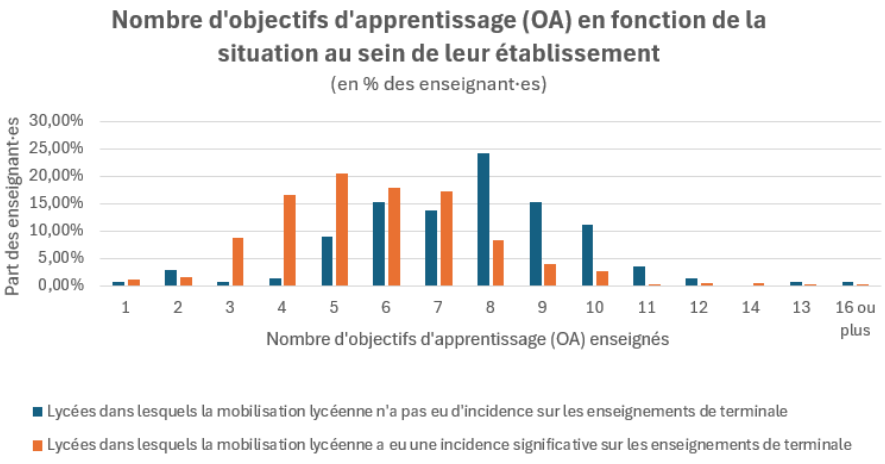
Entre le 28 septembre 2026 (début du mouvement lycéen) et le samedi 17 octobre (début des vacances d'automne), les collègues dont les établissements ont été concernés par la mobilisation ont déclaré avoir perdu en moyenne près de 12h de cours de SES, soit l'équivalent de deux semaines. De nombreuses situations locales montrent un impact plus important, puisque 25% des collègues déclarent avoir perdu plus de 20 heures de cours de SES, soit plus de trois semaines.

	Par rapport à l'année dernière, êtes vous en retard dans le programme de terminale ?			
	Non	Oui, en particulier en raison des mouvements sociaux.	Oui, pour d'autres raisons que les mouvements sociaux.	Total général
Lycées dans lesquels la mobilisation lycéenne n'a pas eu d'incidence sur les enseignements de terminale	17,61%	1,71%	5,47%	**24,79%**
Lycées dans lesquels la mobilisation lycéenne a eu une incidence significative sur les enseignements de terminale	5,98%	66,15%	3,08%	**75,21%**
Total général	**23,59%**	**67,86%**	**8,55%**	**100,00%**

Dès lors, ¾ des collègues déclarent que la mobilisation lycéenne a eu une incidence significative sur les enseignements de Terminale et 75.21% déclarent être en retard dans le traitement du programme de terminale, dont presque 7 sur 10 en raison du mouvement social lycéen.

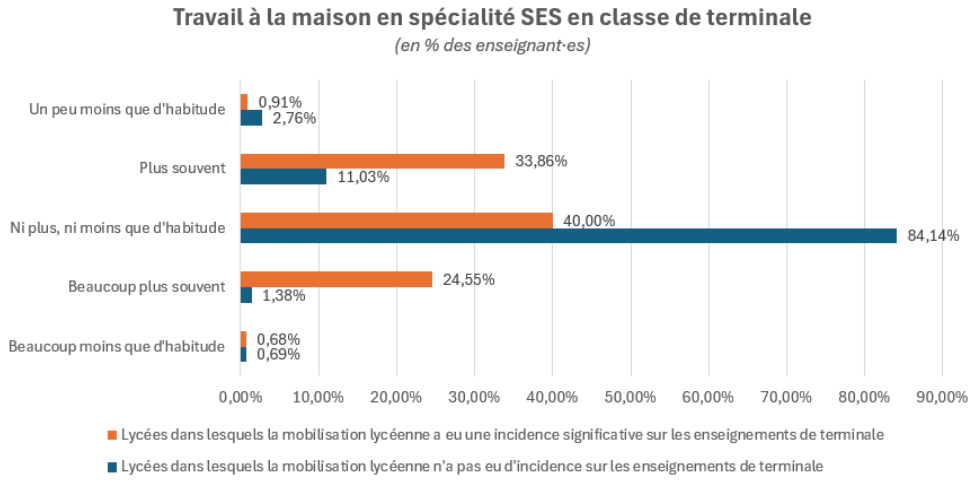


Concrètement, cela se traduit par moins de chapitres traités en classe avec les élèves. Alors que plus de la moitié des collègues déclarant que le mouvement lycéen n'a pas eu de conséquence sur les enseignements de terminale dans leur lycée ont déjà traité 2 chapitres, environ 8 collègues sur 10 concernés par les mobilisations lycéennes n'en ont traité qu'un seul.



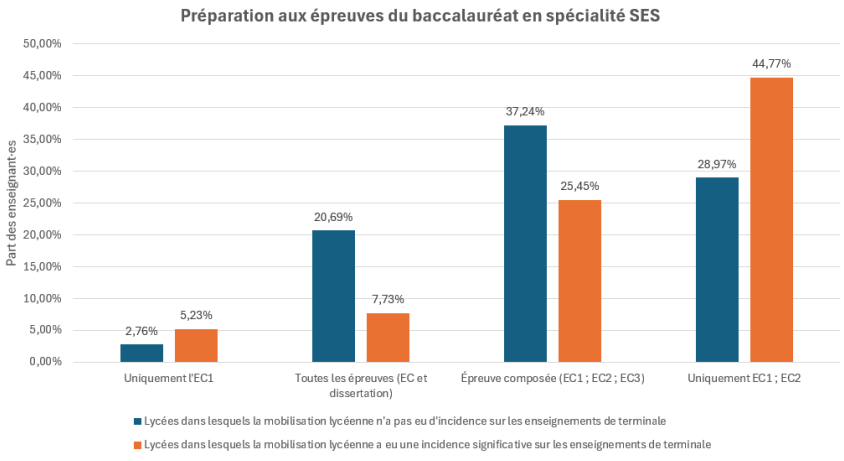
Mécaniquement, d'après notre enquête, les collègues n'ayant pas vécu de perturbation des cours de terminale ont traité plus d'objectifs d'apprentissage que les autres, ce qui contribue à aggraver les inégalités entre les lycéen·nes dans la préparation du baccalauréat. En moyenne, les collègues ont traité 6 objectifs d'apprentissage (OA) depuis la rentrée de septembre mais cela masque des situations très contrastées : ils et elles sont 79.31% à avoir traité entre 6 et 10 OA dans les établissements où la mobilisation lycéenne n'a pas eu d'incidence contre seulement la moitié dans les établissements concernés par la mobilisation lycéenne.

→ Plus de travail renvoyé à la maison et moins d'entraînements au baccalauréat



Ce retard dans le traitement du programme de terminale se traduit par une double conséquence. Premièrement, les enseignant·es dont les cours de spécialité SES en terminale ont été les plus affectés par la mobilisation lycéenne sont très nombreux à donner plus de travail à la maison (58.41%) par rapport à l'année dernière que les autres collègues (12.41%).

Deuxièmement, la mobilisation lycéenne a également eu des conséquences sur les entraînements aux épreuves de baccalauréat. Près de 6 collègues sur 10 déclarent que la mobilisation lycéenne a eu des effets sur ces entraînements.



Par exemple, les collègues n'ayant pas vécu de perturbations des enseignements de terminale sont presque trois fois plus nombreuses et nombreux à avoir présenté les 4 épreuves du baccalauréat de SES à leurs élèves (EC1 ; EC2 ; EC3 et dissertation) que celles et ceux enseignant dans les lycées où la mobilisation lycéenne a eu une incidence sur les enseignements. Parmi ces dernier·es, près de la moitié déclarent avoir préparé uniquement l'EC1 et EC2, soit 2 épreuves sur les 4.

SYNTHÈSE de l'enquête

Sans surprise, l'enquête fait donc état d'un rythme d'avancement du programme et d'entrainement aux épreuves de type baccalauréat ralenti dans les lycées concernés par la mobilisation.
L'APSES s'inquiète tout particulièrement :
→ des écarts très importants d'un lycée à l'autre, selon le degré de mobilisation et les décisions des autorités (fermetures administratives) ;
→ d'une année empêchée dès son lancement, alors que cette première période est l'occasion de présenter des méthodes de travail et d'adopter un certain rythme dans les apprentissages.

Si, en apparence, un retard d'un chapitre pourrait être comblé sur le reste de l'année, il ne pourra pas se faire dans des conditions acceptables : l'APSES rappelle que toutes les heures de spécialités perdues ou annulées ne peuvent pas être repositionnées ou rattrapées, du fait de l'organisation même du lycée Blanquer. L'expérience de ces dernières années (bac en mars, période de confinements) montre que s'engager dans une course aux programmes oblige à survoler les contenus et les méthodes, à renvoyer des points de cours à traiter en autonomie ce qui laisse de côté les élèves les plus en difficulté, et, plus largement, dégrade la formation de toutes et tous pour l'enseignement supérieur.

L'APSES demande donc, dès à présent, d'anticiper des aménagements des écrits et des oraux du baccalauréat, au niveau des programmes comme des épreuves.

Les enseignant·es de SES et leurs élèves, après plusieurs années de maltraitance liées à des programmes trop lourds et à une réforme Blanquer qui désorganise les apprentissages, n'accepteront pas de replonger dans une course au baccalauréat, source de souffrance au travail.